

rendre la chrétienté et le monde occidental responsables du conflit présentement déclenché au Moyen-Orient ainsi que des sentiments de haine et autres qui ont été provoqués.

Je n'essaie pas d'exonérer la chrétienté et la civilisation occidentale de leur part de responsabilité, quel que soit le contexte dans lequel on veut la placer, mais j'aimerais dire ceci et donner un exemple. Je siégeais à l'Assemblée générale des Nations-Unies, l'autonne dernier, alors qu'on recueillait des contributions volontaires destinées au commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. On demandait, je crois, 30 millions de dollars pour le fonds, consacré surtout aux réfugiés palestiniens de l'enclave de Gaza et autres camps du Moyen-Orient. Il y a d'autres endroits où l'on en fait usage, mais un pourcentage très important est employé à secourir les réfugiés de cette région. Des 30 millions de dollars recueillis, les États-Unis en ont contribué 22 millions. Je ne suis pas sûr du chiffre exact, mais le Canada a donné entre 1.3 et 1.5 million de dollars. Le reste provenait de pays comme le Royaume-Uni, la Scandinavie et ainsi de suite. Les pays socialistes d'Europe orientale n'ont pas contribué un cent.

Je ne tiens pas à envenimer des rancunes, mais le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles a dit et répété que tout le problème des réfugiés et les difficultés en découlant doivent être imputés à la civilisation occidentale et à la chrétienté. Monsieur l'Orateur, il convient de nous rappeler de temps à autre l'historique de la question avant d'accepter d'office une telle conclusion, tout en admettant qu'il a bien exposé le problème.

Cette année financière nous réserve un déficit possible d'environ 740 millions de dollars. J'accepte que le gouvernement augmente ses dépenses, car c'est pour donner suite aux décisions de la Chambre. Cependant, le public et les contribuables canadiens qui en définitive doivent supporter toutes ces dépenses méritent qu'on leur présente le compte de ces dépenses soi-disant acceptables aussitôt qu'elles sont faites.

Tout déficit dans une année financière ne fait que retarder plus ou moins le jour du règlement, le jour où le contribuable devra se résigner au fait que le Parlement a fait ces dépenses. Par conséquent, même si c'était compromettant sur le plan politique et désagréable, le ministre aurait dû, pour exposer

les conséquences de la mesure législative et des dépenses qu'on avait réclamées et qui ont été adoptées par le Parlement, présenter un budget le plus tôt possible après, afin que les contribuables sachent ce qu'il leur en coûte. Sinon, la relation de cause à effet est perdue entre les dépenses et la note à payer.

En outre, nous ne voyons pas l'opportunité d'avoir cette année-ci un déficit aussi énorme. S'il y a un moment de l'histoire de l'économie canadienne où nous devrions au moins équilibrer le budget, à défaut d'établir un excédent pour rembourser nos dettes passées, c'est quand l'économie est assez stable. L'économie à notre avis ne peut dépasser de beaucoup son niveau de l'année financière 1967-1968. Si nous ne pouvons pas régler nos dépenses dans les conditions actuelles quand, grands dieux, le pourrons-nous?

Je passe maintenant à une autre question, à savoir, comment le ministre compte-t-il obtenir les ressources liquides nécessaires? Il prévoit que pour cette année financière il faudra obtenir des sommes supplémentaires en espèces de 1,520 millions de dollars, qui seront absorbées par la Société centrale d'hypothèques et de logement, la Société du crédit agricole, les prêts aux gouvernements et par l'amortissement du déficit.

Si le Canada doit supporter ce déficit ou cette dette nationale j'espère que le ministre étendra un procédé déjà amorcé et puisera davantage dans la caisse de la Banque du Canada. Le ministre nous a dit cette année, au cours d'une discussion, que la Banque du Canada fournissait depuis cinq ans un supplément annuel de 200 millions de dollars en moyenne. Je le félicite, ainsi que d'autres personnes, de ce succès. Toutefois, en une année où il nous faut 1,520 millions de dollars additionnels, en espèces, un montant de 200 millions de dollars consenti par la Banque du Canada n'est pas une contribution suffisante.

Nous pourrions nous engager dans un long débat sur l'accroissement possible de la masse monétaire, au cours de l'année financière actuelle. Le ministre des Finances admettra sûrement avec moi qu'il n'est pas exceptionnel d'enregistrer au cours des années où le gouvernement finance un déficit budgétaire, une augmentation plus considérable que d'habitude dans la masse monétaire. Il semble que